

N/REF : 27/06/2025 14H20 C:008675 I:12917

GAVARD GISELE

V/Appel du Vendredi 27/06/2025 a 14H20

**4 LE VAL
35310 MORDELLES**

IMMEUBLE : 4 VAL
4 LE VAL
35310 MORDELLES

Rennes, le 30 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 VAL - MME GAVARD 06 70 38 23 88

MOTIF : DEBOUCHAGE RESEAU EU
REMONTES EU DANS LA CUISINE LORS DE L'UTILISATION DE LA DOUCHE

Donneur d'ordre : Mme G GAVARD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 30/06
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE RESEAUX EAUX USEES DOUCHE ET EVIER CUISINE
CONTROLE : BON ECOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 30/06/25 a 14H12 Mme G GAVARD

REGLEMENT PAR CHEQUE N°7154327 CMB

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage

de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ffait	Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	127,28
				127,28
		TOTAL H.T.		127,28
		T.V.A. a 10,00%		12,72
		TOTAL T.T.C.En EURO		140,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.